

**CONCOURS BCE**  
**CLASSES ECS 2 ET 2E, KH**

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX CONCOURS BCE-  
SESSION 2018**

**Les inscriptions aux concours BCE 2018 seront ouvertes à compter du dimanche 10 décembre 2017.**

**Retrouvez toutes les informations (dates d'inscription, de paiement, coefficients, descriptifs des épreuves, etc.) en consultant et/ou téléchargeant la brochure BCE.**

**Le calendrier des épreuves écrites est également disponible dans le menu déroulant "Tout savoir sur le concours BCE".**

**INFORMATIONS GENERALES**

Les inscriptions aux concours des grandes écoles sont pour la plupart d'entre elles dématérialisées.

**Elles s'effectuent sur votre propre responsabilité**

Dans votre propre intérêt nous vous demandons de lire très attentivement les informations jointes mais également celles publiées par les sites des écoles qui sont plus complètes, de respecter strictement les procédures décrites dans les notices des concours et de suivre les conseils indiqués, les plus importants étant :

- **N'attendez pas les derniers jours,**
- **Vérifiez très sérieusement vos choix optionnels** car ils ne seront plus modifiables après la validation finale
- **Respectez les dates limites**

## NOTICES

**Elles valent REGLEMENT des concours. Vous devez donc en prendre IMPERATIVEMENT connaissance. Vous prendrez ainsi connaissance des usages permis ou interdits aux épreuves, les dates et modalités des envois spécifiques réclamés...**

### Présentation de la BCE

La BCE, banque commune d'épreuves, organise les concours qui donnent accès au programme Grande École de 24 grandes écoles de management et de 3 écoles associées. Ces concours s'adressent aux étudiants des classes préparatoires de la filière économique et commerciale (options scientifique, économique, technologique) et aux étudiants des classes préparatoires littéraires (voie A/L Ulm et Lyon et voie B/L) désireux d'intégrer l'une des écoles de la BCE. Les étudiants des classes préparatoires littéraires voie A/L Ulm et Lyon disposent dorénavant du tout nouveau site web de la BEL (banque d'épreuves littéraires), dédié à l'inscription des étudiants des classes préparatoires littéraires visant les ENS et les écoles partenaires de cette banque dont la BCE.

### BROCHURE BCE A TELECHARGER

[http://www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/brochure\\_bce.pdf](http://www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/brochure_bce.pdf)

### REGLEMENT DES CONCOURS

[http://www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/reglement\\_bce.pdf](http://www.concours-bce.com/sites/concours-bce.com/files/PDF/reglement_bce.pdf)

**Vous trouverez dans la brochure toutes les informations relatives aux inscriptions, au paiement des droits d'inscription, au téléversement des pièces.**

**La vie scolaire est à votre disposition pour répondre à vos demandes.**

**PENSEZ A AVOIR DES PIECES D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE POUR LES EPREUVES ECRITES ET ORALES !**

## **AMENAGEMENTS D'EPREUVES**

### **Démarches à suivre**

Dès l'ouverture du site d'inscription, au mois de décembre, vous devrez dans votre dossier d'inscription saisir et cocher la rubrique « Handicap » dans l'écran : Bac/bourse/handicap, puis imprimer le formulaire de « Demande d'aménagement d'épreuves » et :

- Transmettre un exemplaire du document n° 1 (Demande d'aménagement d'épreuves), accompagné d'un avis circonstancié du retentissement du handicap sur la scolarité signé par le chef d'établissement, avant le 15 janvier, à la BCE via votre dossier dans « contacts » ou par courrier à l'adresse ci-dessous :

Direction des admissions et concours  
Concours BCE  
BP 31  
78354 JOUY EN JOSAS Cedex

- Transmettre un exemplaire complet (les 3 documents + les justificatifs demandés) de la « demande d'aménagements d'épreuves » dans les plus brefs délais et au plus tard le 15 janvier, à la MDPH du département de scolarité, par l'intermédiaire du médecin scolaire, pour les établissements publics ou privés sous contrat, ou à la MDPH du département du domicile pour les établissements privés hors contrat.

Vous devrez transmettre à la BCE, dès sa réception, l'avis qui vous sera communiqué par la MDPH. La BCE décidera ensuite des mesures d'aménagements accordées et vous notifiera sa décision début mars.

---

### **CAS PARTICULIERS :**

- les candidats scolarisés dans un établissement à l'étranger,
- les candidats libres domiciliés à l'étranger,
- les candidats dont l'établissement public ou privé sous contrat, se trouve dans l'un des départements suivants : Paris, Yvelines, Finistère,
- les candidats scolarisés dans un établissement privé et domiciliés dans l'un des départements suivants : Paris, Yvelines, Finistère,

devront transmettre un exemplaire complet (les 3 documents + les justificatifs demandés) de la « demande d'aménagements d'épreuves ». Ce dossier sera à adresser directement à la BCE sous pli confidentiel à l'adresse suivante :

Direction des admissions et concours  
Dossier médical - Concours BCE  
BP 31  
78354 JOUY EN JOSAS Cedex